



**Bourse
de
Luxembourg**



Communiqué de presse

Accord de coopération entre Euronext et la Bourse de Luxembourg

Amsterdam, Bruxelles, Lisbonne, Londres, Luxembourg, Paris, le 6 avril 2006 – La Bourse paneuropéenne Euronext et la Bourse de Luxembourg ont le plaisir d'annoncer la signature d'un Memorandum of Understanding (MOU), soumis à l'approbation des autorités de régulation, en vue d'accroître la coopération entre leurs marchés.

Cette coopération entre Euronext et la Bourse de Luxembourg est basée d'une part sur un échange de technologies entre les deux partenaires en matière d'admission à la cote et de négociation, et, d'autre part, sur la décision d'unir leurs forces pour développer le marché des obligations « corporate ».

Cette initiative s'intègre parfaitement dans la stratégie à la fois d'Euronext et de la Bourse de Luxembourg de proposer une gamme complète de produits variés facilement accessibles par le plus grand nombre d'investisseurs.

Le développement de standards européens pour les obligations « corporate »

En vertu de cet accord de coopération, Euronext adoptera les outils d'admission au marché utilisés par la Bourse de Luxembourg pour les obligations « corporate » afin d'offrir aux émetteurs les standards européens établis par le marché de référence en Europe pour ce type de titres.

Concrètement, les émetteurs disposeront d'un portail, nommé « application e-file », leur permettant de suivre en continu l'état d'avancement du processus d'admission de leurs produits au marché, tout en respectant le cadre réglementaire en vigueur dans leur pays d'enregistrement.

NSC[®], plate-forme de cotation unique pour les marchés du Benelux

L'accord de coopération prévoit en outre que l'ensemble des produits au comptant cotés sur la Bourse de Luxembourg sera disponible sur le système de négociation NSC^{®1}, la plate-forme de cotation unique d'Euronext pour les produits au comptant.

Prévue dans un délai rapide, cette migration permettra à la Bourse de Luxembourg d'élargir la distribution des produits cotés sur ses marchés via le réseau d'Euronext, premier pôle de liquidité en Europe, et d'en accroître ainsi la visibilité auprès des investisseurs internationaux et retail.

Parallèlement, les membres des marchés d'Euronext bénéficieront d'un accès direct aux produits admis sur le marché luxembourgeois, place de référence en Europe pour la cotation de valeurs internationales avec plus de 37.000 produits – dont 27.000 obligations

¹ Le système NSC[®] est actuellement utilisé par 11 bourses dans le monde (en plus des quatre marchés au comptant d'Euronext)

internationales, soit près de 60% du total Europe fin 2005 – émis par 4.100 émetteurs issus de plus de 100 pays différents.

L'étendue du réseau NSC® combinée à la facilité de cotation des produits participera au développement des obligations « corporate » cotées sur Euronext et la Bourse de Luxembourg.

La création d'une joint venture pour la promotion des obligations « corporate »

La coopération entre Euronext et la Bourse de Luxembourg se traduira également par la création d'une joint venture (JV) co-détenue à 50/50 et domiciliée au Luxembourg.

Cette JV aura pour mission de déterminer et de coordonner les actions marketing nécessaires à la promotion des nouveaux standards européens définis par Euronext et la Bourse de Luxembourg en matière d'admission et de négociation des obligations « corporate ». Dans cette perspective, un label recouvrant les activités liées aux obligations « corporate » des deux Bourses verra prochainement le jour.

Enfin, la vente de données de marché relatives aux obligations « corporate » cotées sur les places d'Euronext et de Luxembourg complètera ce dispositif.

Dédiée dans un premier temps aux obligations « corporate » et à une sélection d'instruments de taux (ABS, CDO, covered bonds, mortgage bonds et TCN), la coopération entre Euronext et la Bourse de Luxembourg a vocation à s'étendre à d'autres produits.

Jean-François Théodore, Président du Directoire et PDG d'Euronext, a déclaré : « Nous nous réjouissons de cette coopération avec la Bourse de Luxembourg. Cet accord va permettre de coter l'ensemble des produits au comptant du marché luxembourgeois sur NSC, la plateforme de référence en Europe pour la négociation des valeurs, et d'établir des liens privilégiés en matière d'obligations « corporate », segment sur lequel la Bourse de Luxembourg se montre particulièrement en pointe ».

Pour sa part, Raymond Kirsch, Président du Conseil d'administration de la Bourse de Luxembourg, a indiqué : « La Bourse de Luxembourg, premier marché en Europe en matière de cotation d'obligations internationales et Euronext, premier marché boursier paneuropéen s'associent, sans fusionner, pour créer à part égale un espace d'activité boursière dans le domaine des obligations. Cela permettra de dégager des synergies qui se traduiront inmanquablement en avantages réciproques pour les deux partenaires et pour leurs membres respectifs en terme de fluidité des informations et de liquidité des opérations ».

Euronext

Euronext est la première bourse paneuropéenne, née en septembre 2000 de la fusion des marchés actions et dérivés des bourses d'Amsterdam, Bruxelles et Paris. En 2002, BVLP, la bourse portugaise et LIFFE, la bourse internationale de produits dérivés, ont rejoint Euronext. Euronext offre une large gamme de services comprenant la cotation d'instruments financiers, la négociation sur actions et dérivés, la distribution d'information financière et de support technique. Euronext est le plus grand marché des actions en Europe, sur la base du nombre et de la valeur des transactions traitées via le système central. Euronext.liffe, l'activité dérivés d'Euronext, est la deuxième bourse de produits dérivés en Europe en termes de volumes traités et la deuxième dans le monde en termes de capitaux échangés.

Bourse de Luxembourg

La Société Anonyme de la Bourse de Luxembourg a commencé ses activités en 1929. Depuis sa création, elle a développé une expérience importante dans le domaine de la cotation et du négoce de valeurs mobilières de nature et d'origine géographique très variées. Aujourd'hui, la Bourse de Luxembourg cote sur ses deux marchés (réglementé et Euro MTF) 27.000 émissions obligataires, ce qui représente 60% du total des obligations internationales cotées fin 2005 sur les bourses de l'UE. Elle cote également 6.000 organismes de placement collectif (OPC), libellés en une vingtaine de devises et proposant les possibilités d'investissements les plus variées, ainsi que 200 Global Depositary Receipts d'émetteurs établis dans des pays à économie en voie de transition.

Le portail de la Bourse, www.bourse.lu, fournit à l'investisseur particulier un accès aisé aux informations de marché relatives aux valeurs luxembourgeoises. Ces informations sont complétées par celles accessibles via le portail de CCLux www.cclux.lu, société spécialisée dans les données relatives aux organismes de placement collectif luxembourgeois et intégrée à la Bourse de Luxembourg depuis mai 2002.

Contacts presse :

Euronext

Amsterdam	+ 31 20 550 44 88
Bruxelles	+ 32 2 509 1392
Lisbonne	+ 351 21 790 0000
Londres	+ 44 20 7379 2789
Paris	+ 33 1 49 27 11 33

Bourse de Luxembourg + 352 47 79 36 272